Jean-Baptiste André Godin à Jules Ponsin, 2 janvier 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)
Collation1 p. (333v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Ponsin, 2 janvier 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51672

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction2 janvier 1885
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinatairePonsin, Jules
Lieu de destinationTergnier (Aisne)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin ne souhaite pas faire partie d'une liste électorale pour les élections sénatoriales vouée à l'échec. Il suggère à Ponsin de constituer une liste d'hommes jeunes dont l'esprit ne serait pas vicié par l'atmosphère parlementaire.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Élections
Événements cités Élections sénatoriales (25 janvier 1885, France)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51672?context=pdf

Guéret 1 janvier 19[illegible]

333

Cher Monsieur Poincaré.

Les élections législatives qui vont avoir lieu ne peuvent aboutir qu'aux plus fâcheux résultats, surtout avec la discipline anti-démocratique que la loi électorale impose.

La France marche à de calamités inévitables sous la mauvaise direction que les mandataires du pays lui donnent. Je ne veux en aucune façon être un des acteurs impuissants de ce drame. J'aime mieux préparer en silence pour l'avenir la formule et le plan des réformes nécessaires à notre pays.

Pourquoi ne songez-vous pas à constituer une liste d'hommes jeunes et nouveaux dont l'esprit ne serait pas vicié par l'atmosphère parlementaire de nos Chambres ? Ce serait au moins un moyen de faire sortir le suffrage de son oubliance passive.

Votre bien dévoué

Poincaré